



Catégorie

A

CONSERVATEUR OU CONSERVATRICE TERRITORIAL DE BIBLIOTHÈQUES

BILAN DES CONCOURS EXTERNE ET INTERNE

SESSION 2018



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT

Catégorie

A

CONSERVATEUR OU CONSERVATRICE TERRITORIAL DE BIBLIOTHÈQUES

BILAN DES CONCOURS EXTERNE ET INTERNE

SESSION 2018

SOMMAIRE

OBSERVATIONS GÉNÉRALES	4
I. COMPOSITION DES JURYS	4
II. CORRECTEURS ET CORRECTRICES	5
III. EXAMINATEURS ET EXAMINATRICES	6
IV. RAPPORT GÉNÉRAL DU PRÉSIDENT DU JURY	6
UNE ORGANISATION MILLIMÉTRÉE	6
LES RÉSULTATS	7
COMMENTAIRES SUR LA PARTICIPATION	7
LES ÉPREUVES D'ADMISSION	8
V. SUJETS DES ÉPREUVES ÉCRITES	9
VI. COMMENTAIRES DES CORRECTEURS ET CORRECTRICES	9
VII. EXEMPLES DE SUJETS TIRÉS AU SORT AUX ÉPREUVES ORALES	11
1) CONCOURS EXTERNE	11
2) CONCOURS INTERNE	14
VIII. COMMENTAIRES DES CORRECTEURS ET CORRECTRICES ET EXAMINATEURS ET EXAMINATRICES AUX ÉPREUVES ORALES	16
1) CONCOURS EXTERNE	16
2) CONCOURS INTERNE	17
DONNÉES STATISTIQUES	18
I. POSTES OUVERTS AUX CONCOURS	18
II. CANDIDATS INSCRITS	18
III. CANDIDATS ADMIS À CONCOURIR	18
IV. CANDIDATS PRÉSENTS	18
JOUR 1	18
JOUR 2	19
V. PROFIL DES CANDIDATS INSCRITS	19
SEXE	19
ÂGE	19
NIVEAU D'ÉTUDES	19
ORIGINE GÉOGRAPHIQUE	20
VI. PROFIL DES CANDIDATS ADMIS À CONCOURIR	20
SEXE	20
ÂGE	20
NIVEAU D'ÉTUDES	21
ORIGINE GÉOGRAPHIQUE	21

VII. PROFIL DES CANDIDATS PRÉSENTS	21
SEXE	21
ÂGE	22
NIVEAU D'ÉTUDES	22
ORIGINE GÉOGRAPHIQUE	22
VIII. ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ	23
1) NOTES OBTENUES PAR ÉPREUVES	23
2) MOYENNES GÉNÉRALES PAR CONCOURS	23
3) RÉSULTATS D'ADMISSIBILITÉ	24
IX. CANDIDATS ADMISSIBLES	24
X. PROFIL DES CANDIDATS ADMISSIBLES	24
SEXE	24
ÂGE	24
NIVEAU D'ÉTUDES	24
ORIGINE GÉOGRAPHIQUE	25
PRÉPARATION SUIVIE	25
ORGANISME DE FORMATION DE PRÉPARATION (CONCOURS INTERNE)	25
STRUCTURES D'ORIGINE (CONCOURS INTERNE)	25
GRADES OU FONCTIONS (CONCOURS INTERNE)	25
XI. ÉPREUVES D'ADMISSION	26
1) RÉPARTITION DES CANDIDATS ADMISSIBLES SELON LEURS CHOIX DE LANGUES	26
2) NOTES OBTENUES PAR ÉPREUVES	27
3) NOTES OBTENUES AUX ÉPREUVES DE LANGUES	28
4) MOYENNES GÉNÉRALES PAR CONCOURS	29
5) RÉSULTATS D'ADMISSION	29
XII. LAURÉATS	29
RÉPARTITION DES CANDIDATS SELON LEURS CHOIX DE LANGUES	29
XIII. PROFIL DES LAURÉATS	30
SEXE	30
ÂGE	30
NIVEAU D'ÉTUDES	30
ORIGINE GÉOGRAPHIQUE	31
PRÉPARATION SUIVIE	31
ORGANISME DE FORMATION DE PRÉPARATION (CONCOURS INTERNE)	31
STRUCTURES D'ORIGINE (CONCOURS INTERNE)	31
GRADES OU FONCTIONS (CONCOURS INTERNE)	31

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Le concours de conservateur ou conservatrice territorial de bibliothèques, session 2018, a été ouvert par arrêté du Président du Centre national de la fonction publique territoriale en date du 15 décembre 2017.

Le nombre de postes était ainsi réparti :

- **Concours externe = 12 postes**
- **Concours interne = 6 postes**

La période de retrait des dossiers d'inscription était fixée du lundi 5 mars au vendredi 30 mars 2018 avec la date limite de dépôt des dossiers fixée au vendredi 6 avril 2018.

Le jury s'est réuni le 11 avril 2018 afin de choisir les sujets des épreuves écrites.

Les candidats ont participé aux épreuves écrites d'admissibilité les mardi 29 et mercredi 30 mai 2018, dans le centre d'écrits de leur choix : Paris, Bordeaux, Lyon, Rennes, Strasbourg, Fort-de-France et Saint-Denis de la Réunion.

L'admissibilité a été prononcée par le jury le 6 juillet 2018.

Les épreuves orales ont eu lieu à Paris comme suit :

- **Concours interne : du 9 au 11 octobre 2018**
- **Concours externe : du 15 au 18 octobre 2018**

La réunion d'admission s'est tenue le 26 octobre 2018.

La scolarité à l'INET a débuté en janvier 2019 après qu'une réunion d'information ait été organisée en décembre 2018.

I. COMPOSITION DES JURYS

Président	Alain DUPERRIER Conservateur territorial de bibliothèques Bibliothèque départementale de Gironde (33)
Suppléante	Elisabeth BOUFFARD-SAVARY Conseillère municipale Ville de Saint-Maur-des-Fossés (94)
Élus et élues locaux	Ludovic FAGAUT Vice-Président Département du Doubs (25)
	Elisabeth BOUFFARD-SAVARY Conseillère municipale Ville de Saint-Maur-des-Fossés (94)
	Océane CHARRET-GODARD Conseillère régionale Région Bourgogne Franche Comté (21)

Fonctionnaires territoriaux	Alain DUPERRIER Conservateur territorial de bibliothèques Bibliothèque départementale de Gironde (33)
	Raphaële GILBERT Conservatrice territoriale de bibliothèques Ville de Choisy-le-Roi (94)
	Pascale FRERY Administratrice territoriale Ville de Grenoble (38)
Personnalités qualifiées	Xavier COUTAU Directeur Bibliothèque départementale d'Eure-et-Loir (28)
	Jérôme FRONTY Chef du service de l'Action pédagogique Bibliothèque nationale de France (75)
	Olivier CAUDRON Inspecteur général des bibliothèques Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (75)

II. CORRECTEURS ET CORRECTRICES

Monsieur Dominique BOUCHERY

Conservateur de bibliothèques à la bibliothèque de documentation internationale contemporaine, Nanterre

Madame Elisabeth BOUFFARD-SAVARY

Conseillère municipale, commune de Saint-Maur-des-Fossés

Monsieur Patrick BRENNER

Administrateur territorial, conseil régional d'Ile-de-France

Monsieur Ludovic FAGAUT

Vice-président, département du Doubs

Monsieur Jérôme FRONTY

Conservateur de bibliothèques, chef du service de l'action pédagogique à la bibliothèque nationale de France

Madame Sandrine GALLAIS

Formatrice, Caen

Madame Césaltina GAMA

Conservatrice d'Etat des bibliothèques à la direction régionale des affaires culturelles d'Auvergne Rhône-Alpes

Monsieur Jacques HENRI-ROBERT

Arbitre à la Cour européenne d'arbitrage

Madame Laurence ISNARD

Conservatrice territoriale du patrimoine à la direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France

Madame Marie-Christine JACQUINET

Conservatrice territoriale de bibliothèques, communauté d'agglomération de Châlons en Champagne

Monsieur Rémi MATHIS

Conservateur de bibliothèques à la bibliothèque nationale de France

Madame Isabelle RINDZUNSKI

Conservatrice territoriale de bibliothèques, directrice de la médiathèque d'Ivry-sur-Seine

III. EXAMINATEURS ET EXAMINATRICES

ALLEMAND	Christine DEMAISON Maître de conférences, université de Paris VI Pierre et Marie Curie (en retraite) Margarete STURM-FOUCAULT Maître de conférences, Institut d'études politiques, Paris
ANGLAIS	Brigitte BARRY Maître de conférences, enseignant chercheur à l'université de Nanterre La Défense Cécile BIRKS-RAISSEIX Maître de conférences, université de Nanterre La Défense
ESPAGNOL	Patricia CHIROT Chargée d'enseignement à l'université de Bourgogne Stéphanie DECANTE Maître de conférences, université de Nanterre La Défense Cécilia LOYAU Enseignante vacataire, Boves
ITALIEN	Sabina CASSANELLI-MODUGNO Professeure, Institut d'études politiques, Paris Norma ROMANELLI Professeure d'italien et responsable de formation, Chambre de Commerce italienne pour la France Christophe CHILLIO Professeur agrégé d'italien - Rectorat de l'académie d'Aix-Marseille

IV. RAPPORT GÉNÉRAL DU PRÉSIDENT DU JURY

Initialement composé de 9 membres, le jury, in fine réduit à 8, a très rapidement trouvé sa cohésion. Les postures extrêmement complémentaires des jurés, en juste représentation de leurs collèges – élus locaux, personnalités qualifiées, fonctionnaires territoriaux – se sont exprimées au travers de modalités de fonctionnement et de finalités pleinement partagées : bienveillance vis-à-vis des candidats mais exigence au regard des attendus du concours, répartition naturelle et équitable entre les sensibilités et origines des jurés lors des questionnements des épreuves orales, réelle « association » pour un éclairage diversifié des qualités et potentiels des candidats...

Les examinateurs et examinatrices ont été, tous et chacun, animés d'une même préoccupation : permettre aux postulants de dévoiler leurs connaissances, leurs motivations, leurs projections professionnelles et détecter celles et ceux qui, au terme de leur formation à l'INET, conduiront des politiques de lecture publique et seront, en responsabilité, de futurs cadres de nos collectivités territoriales, seront nos futurs collègues. Si cette complicité du jury est le fruit des qualités de chacun de ses membres – je les remercie ici -, elle doit également à une journée de formation programmée par le CNFPT, temps de partage et de structuration de cette cohésion. Sans dévoiler le secret des délibérations du jury, son unité a concouru à des décisions globalement très consensuelles.

UNE ORGANISATION MILLIMÉTRÉE

Le bon déroulement des épreuves n'aurait pu être sans une organisation irréprochable par le service des concours du CNFPT. Etablissement au service des collectivités territoriales, en veille constante sur les évolutions de leurs besoins et les mutations des métiers de la fonction publique, le CNFPT a remarquablement administré la marche des épreuves. Au-delà de considérations règlementaires, administratives et logistiques parfaitement mises en œuvre, au-delà de la rigueur indispensable aux fiabilité et validité du concours, les équipes qui en ont eu la charge ont favorisé, tant pour les candidats que pour le jury, l'assurance d'un processus maîtrisé et l'établissement d'un climat confiant, apaisé, propice à une concentration optimum sur le contenu même des examens. Le jury tient ici à exprimer ses plus vifs remerciements pour les excellentes conditions dans lesquelles les candidats et lui-même ont été placés.

LES RÉSULTATS

Le 26 octobre 2018, le jury a déterminé lors d'un vote unanime la liste des candidats admis au concours de conservateur ou conservatrice territorial de bibliothèques – session 2018. Le nombre de postes ouverts par l'arrêté du 15 décembre 2017 était de 18, 6 pour le concours interne, 12 pour le concours externe. Les délibérations ont permis de dresser une liste de 18 candidats admis, 7 au concours interne, 11 au concours externe. A l'analyse des notes obtenues et des écarts entre les candidats, il a été décidé le transfert d'un poste du concours externe vers le concours interne. Les seuils d'admissibilité puis d'admission au concours – moyennes respectivement de 10,25 et 11,67 pour l'interne ; 11 et 11,28 pour l'externe – confortent le jury dans la constitution d'une promotion INET 2019 à fort potentiel. A noter l'excellence des notes obtenues par les meilleurs candidats ; à noter également le caractère divers et complémentaire de leurs parcours, facteur d'enrichissements mutuels pour leurs futurs travaux de groupe au sein de l'INET.

COMMENTAIRES SUR LA PARTICIPATION

Tout en se réjouissant de la qualité de la promotion à venir, le jury exprime sa forte inquiétude de la baisse du nombre de candidats. Si la tendance est commune à l'ensemble des concours de catégorie A+ de la fonction publique territoriale (administrateur, ingénieur en chef, conservateur territorial du patrimoine, conservateur territorial de bibliothèques), elle ne le rassure pas :

Session	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Admis à concourir	1 016	647	452	455	353	321	295
Présents aux épreuves écrites	547	419	312	297	233	218	185
Admissibles	55	38	45	44	40	37	41
Présents aux épreuves orales	45	34	40	38	34	30	28
Admis	24	21	21	17	17	15	18

Concernant la session 2018, cette tendance peut être rapprochée du nombre de notes éliminatoires attribuées lors des épreuves orales. Le jury a considéré que plusieurs candidats n'étaient pas en situation de suivre la formation à l'INET et d'assurer les responsabilités dévolues aux conservateurs et conservatrices de bibliothèques (voir commentaires « épreuves d'admission »). Si la promotion 2019, à l'instar des précédentes, devrait rester excellente, il est à craindre que le réservoir de ces candidats à haut potentiel ne s'amenuise.

Il est également à noter que 13 candidats sur les 41 admissibles (1 sur 3) ne se sont pas présentés aux épreuves orales. Pour quelques-uns est avérée la réussite à d'autres concours – considérés donc plus attractifs -, quelques absences pour raisons personnelles ont été justifiées, des interrogations demeurent cependant sur les autres désistements...

L'analyse de cette désaffection pour les carrières ouvertes au sein de la fonction publique territoriale doit être commune à l'ensemble de ses concours et nous ne nous risquons pas à des commentaires hasardeux. A la marge, il pourrait cependant être intéressant pour le CNFPT, conséquemment pour les collectivités locales, de sonder les motivations des candidats s'étant désistés.

Concernant les bibliothèques, ce mouvement est peu en adéquation avec la phase dynamique qu'elles connaissent. De plus en plus identifiées par les décideurs publics comme situées au croisement de politiques culturelles, sociales, éducatives... inscrites dans des stratégies d'aménagement des territoires, associées à des enjeux de citoyenneté, de cohésion sociale, d'e-inclusion, de développement numérique, d'attractivité locale, faisant de plus appel à des formes novatrices de concertation et de participation de la population, s'adressant à des publics variés (petite enfance, personnes âgées, publics « empêchés »...), inscrites dans des politiques partenariales, pouvant prendre des formes extrêmement diverses, « s'hybridant » de plus en plus pour répondre de façon contextuelle aux projets locaux, les bibliothèques/médiathèques sont plus que jamais des lieux d'expérimentation. Partout où de belles ambitions ont conduit de beaux projets, elles connaissent un vif succès populaire, et, conséquemment un regain d'investissement qui conforte le premier réseau culturel de France.

Les missions dévolues aux conservateurs et conservatrices territoriaux sont plus que jamais inscrites dans un large spectre d'activités, appelant force imagination. Cette grande variété de postes possibles, ces espaces d'initiative, de propositions et de conduites de politiques locales devraient de fait susciter un fort intérêt pour les plus jeunes générations. Nous craignons que cela soit peu perçu par les candidats susceptibles de s'inscrire au concours externe, auquel cas un véritable travail de « marketing professionnel » est à envisager auprès des universités dont ils proviennent le plus souvent. Nous craignons également que l'ensemble des responsabilités liées à ces postes – notamment le lien aux élus, le management d'équipe, la gestion administrative des équipements... –, ainsi que la nécessaire mobilité géographique, freine parfois les ambitions pouvant s'accomplir via le concours interne.

LES ÉPREUVES D'ADMISSION

Concernant la définition des épreuves elles-mêmes, rejoignant les rapports des présidents des années précédentes, à l'expérience de la réalité de l'exercice des missions de conservateur et tout en confortant l'importance d'une bonne pratique d'une langue vivante étrangère, le jury estime, d'une part, potentiellement pénalisante la nécessité d'une maîtrise de deux langues vivantes étrangères pour le concours externe (ou une ancienne et une vivante), et ne perçoit pas bien, d'autre part, la motivation ayant conduit à ce que cette épreuve ait lieu en français pour le concours interne. Dans ce contexte d'exigence, notamment pour le concours externe, il s'interroge sur les incidences du coefficient relativement élevé (Coef. 3) de cette épreuve de langue. Les jurés se réjouissent cependant qu'aucune note éliminatoire à ces examens n'ait été attribuée sur cette session 2018.

Par ailleurs, les candidats conversent avec le jury autour de deux entretiens – dans l'ordre, l'un de « culture générale », l'autre de « motivation professionnelle » –, structurés de la même façon, soit un commentaire de texte d'une durée maximum de 10 minutes suivi d'échanges avec les jurés sur les 20 minutes restantes. Bien que la nature des textes à commenter diffère quelque peu – mais peut-être insuffisamment – la répétition de l'exercice n'a pas semblé d'une valeur ajoutée significative. L'entretien sur les projet et connaissances professionnels du candidat, sur sa perception du poste de conservateur et sa projection dans la fonction, seule épreuve « métier » du concours, est conséquemment restreint à 20 minutes. C'est pour autant bien durant cet échange que sont évalués les parcours, motivation et plus ou bonne appréhension par le candidat de la fonction à laquelle il aspire. Par ailleurs, l'analyse des prestations liées à l'exercice du commentaire de texte ne fait pas ressortir de différences bien marquées entre les deux épreuves. A quelques variations près, l'exercice globalement bien maîtrisé lors du premier entretien l'est en général lors du second.

D'emblée résolu à bien distinguer par sa notation les meilleures prestations des moins bonnes, le jury n'a pas eu nécessité de forcer le trait. Quelques candidats ont été véritablement brillants. A contrario quelques exposés ont contraint le jury à décider de notes éliminatoires.

Dans le premier cas de figure, la maîtrise de l'épreuve du commentaire du texte – sa structuration, sa mise en perspective, le rebond sur des faits d'actualité, l'émission de positionnements personnels assis sur des références culturelles pertinentes, la gestion temps... –, adossée à une culture générale appropriée, confortée par une bonne aisance oratoire et des postures de communication adaptées, ont généré des entretiens fluides et de grande richesse. Sans déterminisme aucun, cette assurance est le plus souvent le fait d'étudiants rompus à ce type d'exercice ou de personnalités riches de leurs parcours professionnels. Ce sont ces mêmes postulants qui, en général, ont exprimé une juste appréhension de l'environnement de l'exercice des missions des conservateurs, des attendus et responsabilités du poste, soit qu'ils aient engagé des démarches personnelles pour en être au mieux informés, soit qu'ils aient professionnellement côtoyés ces situations. Leur motivation est alimentée par cette bonne connaissance des tenants et aboutissants de la fonction. Pour autant, des imprécisions demeurent qui seront comblées par la scolarité à l'INET et les stages associés.

Pour les échanges les plus décevants, plusieurs facteurs ont contribué à ces désillusions. Malgré les efforts déployés par les équipes du CNFPT et le jury pour mettre les candidats dans les meilleures conditions possibles, quelques-uns d'entre eux ont subi leur stress au point parfois de ne pouvoir répondre aux questions les plus élémentaires. La maîtrise minimale d'une capacité d'argumentation, de présentation publique et donc de représentation de soi-même n'est pas un artifice du concours mais est bien consubstantielle des missions des conservateurs : construire des projets, les défendre auprès des décideurs et partenaires, présenter publiquement des actions, animer des équipes...

Pour ces candidats, l'exercice du commentaire n'est généralement pas maîtrisé : analyse trop superficielle des thématiques et enjeux évoqués par les textes proposés, paraphrase, manque de recul et de hauteur de vue, peu d'expression de convictions personnelles, références culturelles lacunaires, mauvaise gestion du temps.

Les temps d'échanges avec le jury font apparaître des champs déficitaires récurrents : connaissance des institutions – tant françaises qu'européennes - et du fonctionnement des collectivités, culture des politiques culturelles et de l'environnement des bibliothèques, postures managériales, culture économique, niveau de langage inapproprié, manque d'abnégation dans la difficulté...

De façon tout aussi étonnante pour des candidats « admissibles », quelques-uns ont démontré une méconnaissance rédhibitoire de la réalité des fonctions et responsabilités des conservateurs et conservatrices de bibliothèques, une représentation fantasmée de l'exercice de leurs missions, une culture professionnelle très éloignée des attendus du concours. Considérant cependant l'expression de leur réelle appétence pour les métiers des bibliothèques, le jury ne saurait que trop leur recommander de peut-être considérer dans un premier temps une projection ouvrant sur des postes à moindre responsabilité. Par ailleurs – et le conseil s'adresse à tous les futurs postulants –, au risque de notes pénalisantes voire éliminatoires, nous préconisons de réellement investir la présentation de ce concours. Il convient de bien se préparer à l'ensemble des attendus de chacune des épreuves, les seuls acquis – ou supposés tels - ne suffisant généralement pas. A ce titre, la possibilité est donnée à tout un chacun d'assister en qualité d'auditeur aux épreuves orales, expérience qui peut grandement influencer la préparation du concours.

Le jury adresse ses encouragements aux candidats déçus et formule le vœu que cette expérience commune s'avérera utile au confortement de leur stratégie d'évolution professionnelle. Il se réjouit de la qualité des élèves qui vont constituer la promotion INET 2019 et salue avec enthousiasme ses futurs interlocuteurs.

Alain DUPERRIER

V. SUJETS DES ÉPREUVES ÉCRITES

	Composition de culture générale	Note de synthèse
Concours externe	La culture divise-t-elle les hommes ?	La justice prédictive
Concours interne		Les talents : paradigme du management ?

VI. COMMENTAIRES DES CORRECTEURS ET CORRECTRICES

Composition de culture générale (externe et interne)

Le sujet, classique, était clairement rédigé mais nécessitait de mobiliser une culture générale solide. Il apparaissait en aucune manière déroutant. Pourtant, après correction et au vu des notes attribuées, force est de constater que les candidats n'ont pas analysé suffisamment finement l'intitulé.

En effet, il pouvait paraître plus facile que le précédent car il se raccrochait moins directement à des sujets d'actualité et donc, pouvait-on penser, permettait d'éviter certaines dérives « journalistiques ». En réalité, bien des candidats ont achoppé, le traitant soit comme sujet philosophique, soit comme sujet purement d'actualité. Il devait conduire les candidats à s'interroger sur la polysémie du concept qui y était présenté ; questionnement qui, du fait de leur futur métier, aurait déjà dû être effectué : personne n'étant censé ignorer les grandes définitions de la culture ni certains repères dans l'histoire de la pensée et de notre civilisation qui croisent cette thématique.

Bien des candidats ont paru déroutés par le sujet alors que tous profils confondus, tous pouvaient proposer matière à réflexion : même les moins armés d'entre eux pouvaient rendre des devoirs intéressants.

Le sujet a ainsi permis de faire ressortir clairement les bonnes copies, c'est-à-dire celles où, en plus des

connaissances, on pouvait trouver une réflexion à partir du sujet proposé. Ce qui a pu faire défaut dans certains lots de copies.

Trop souvent, les candidats se sont lancés dans des exposés de culture générale en cherchant à faire étalage de leurs connaissances et de leurs références culturelles. Cela pouvait parfois être intéressant mais cela ne répond aucunement à la commande.

L'analyse des termes du sujet a été une grande faiblesse pour bon nombre d'entre eux. Quelques-uns ont manqué aussi de curiosité intellectuelle ce qui les a conduit à mobiliser systématiquement les mêmes références (les théories de Bourdieu, plus ou moins assimilées, ont fait des ravages).

Mais l'ensemble a pêché réellement du fait que beaucoup n'ont pas su définir une problématique ni élaborer un plan cohérent équilibré et tenu jusqu'au bout : le point essentiel qui devrait être revu par la très grande majorité est celui de la méthodologie.

Tout cela a donné un niveau relativement faible tant en terme de réflexion que de capacité à restituer l'information sollicitée. Comment répondre en 5 heures à une question comme celle-ci ? Trouver une problématique, faire un plan. Ces notions ont échappé en grande partie aux candidats.

Sauf cas extrêmes, ils n'ont pas manqué pas de références ni de capacité à construire un discours : parfois, voire même régulièrement, des connaissances assez approfondies, des références et des lectures pointues ont été présentées.

Mais force est de constater que beaucoup n'avaient pas le niveau rédactionnel requis (lexique, l'orthographe et la syntaxe) pour accéder à des études supérieures, encore plus pour ce genre de rédaction qui nécessitait de bonnes bases argumentatives.

De nombreux candidats sont restés centrés sur une actualité récente avec des références peu diversifiées : les correcteurs ont eu le sentiment de relire de nombreuses fois la même copie. On trouvait des connaissances mais sans aucun souci d'organisation logique ni surtout sans réponse à une quelconque question posée.

Il s'agissait d'une composition exigeant exemples, argumentation et références culturelles. La nécessité d'un plan, d'une introduction et d'une conclusion était quant à elle généralement admise mais c'est le lien entre l'analyse du sujet et la dissertation qui s'ensuivait qui a semblé parfois mystérieux aux candidats.

Le sujet a souvent été traité de manière partielle par manque de vision surplombante. Les candidats qui sortaient du lot disposaient d'une culture livresque, d'une curiosité, de bases rédactionnelles satisfaisantes et d'un lexique précis leur permettant d'interroger les concepts de l'énoncé à étudier.

Sont parvenus clairement à se détacher quelques bonnes voire d'excellentes copies de candidats issus des classes préparatoires des grandes écoles ou normaliens qui ont eu cette analyse fine et précise des attendus des dissertations, bien illustrées et bien référencées. Les copies ayant obtenu une note supérieure à 11 sont celles qui présentaient en plus d'une réflexion personnelle, une belle écriture, fluide et tonique.

L'épreuve reste pertinente pour juger les compétences des candidats (culture, ouverture d'esprit, niveau de réflexion, argumentation et rédaction). Et cet exercice demeure intéressant pour faire la part entre candidats capables ou désireux de construire un raisonnement argumenté, de problématiser ou prendre du recul avec une question ; et ceux qui mobilisent dans un certain désordre des connaissances plus ou moins assimilées ou qui ont tendance à vouloir réciter une leçon de manière plus ou moins automatique.

On peut toutefois avoir l'impression qu'il s'agit d'une épreuve un peu trop abstraite et éloignée de leurs préoccupations et tâches « métier » à venir. Mais ce défaut (éventuel) est compensé par la note de synthèse, plus technique et qui met en œuvre des compétences plus pratiques.

Note de synthèse (externe)

Le sujet était très intéressant. Le volume à lire, à analyser et à synthétiser était toutefois très dense et l'ensemble était assez difficile à appréhender en un temps limité pour construire une note de synthèse pertinente. Globalement, le sujet a été compris parfois sans trop de nuances.

Certains candidats ont témoigné de compétences insuffisantes en méthodologie en ne parvenant pas à structurer leur travail en hiérarchisant les informations dans un style fluide et pertinent et/ou n'étant pas en capacité de synthétiser leurs idées. Ils ont montré aussi de grosses difficultés du point de vue de l'orthographe et de la syntaxe. Il faudrait qu'ils soient plus vigilants quant à la présentation de leur devoir.

Il a souvent été difficile pour certains de restituer les nuances et les différentes facettes du sujet. Certains points basiques ont pu être omis comme le contexte de développement de la justice prédictive avec la loi Lemaire ou la définition des termes du sujet.

Ceux qui ont obtenu des notes autour de la moyenne ont été ceux dont les compétences pour l'une ou

l'autre des caractéristiques requises ont été insuffisantes (structuration, gestion des exemples, clarté de l'exposé, qualité de synthèse...). Ceux ayant obtenu une note supérieure ou égale à 13 ont été ceux qui ont su maîtriser la méthodologie ainsi que le sujet.

L'organisation d'un devoir avec un plan finement structuré ainsi que la rédaction, elle-même, peuvent mettre en difficulté bon nombre des candidats. Quelques-uns ont, enfin, eu du mal à prendre de la distance avec le sujet mais aussi avec l'épreuve. Il s'agit malgré tout d'une épreuve sélective. Par ailleurs, une autre difficulté pour les candidats aura été la gestion du temps

Note de synthèse (interne)

Le sujet était intéressant dans sa globalité car il permettait, au regard du dossier, de pouvoir intervenir sur le champ de la sphère publique et privée. Il collait à la réalité du terrain et permettait d'agir de façon valorisante.

Dans l'ensemble, il a été bien compris avec des entrées parfois similaires et même si certaines notions « Ressources Humaines », comme les compétences et talents ou bien encore l'accompagnement, n'ont pas souvent été introduites. La méthodologie a été relativement respectée et maîtrisée. Toutefois, peu de copies ont malgré tout fait preuve d'un vocabulaire ou d'une syntaxe riche.

Certains candidats, les plus audacieux, sont allés plus loin dans l'analyse en questionnant davantage le sujet avec une problématique bien ciblée et ont ainsi pu extraire les éléments clés du dossier. Cela leur a permis de se distinguer des autres.

D'autres ont eu des difficultés à développer les limites du sujet et peu ont fait preuve d'une prise de risque ce qui leur aurait permis de sortir de la banalité. Quelques-uns se sont uniquement concentrés sur la FPT et tandis que d'autres n'ont pu éviter les oppositions classiques public / privé. Une poignée ont encore eu des difficultés à structurer leur plan de manière hiérarchisée.

D'un autre côté, des candidats ont eu la capacité d'aller au bout de l'exercice même quand le temps a manqué : ils ont poursuivi rapidement mais ont développé l'essentiel pour finaliser. Quelques copies étaient assez originales dans leur traitement ainsi que dans leur vision du sujet ce qui fut d'un grand intérêt à lire.

L'exercice de la note de synthèse demeure intéressant et permet d'apprécier rapidement les qualités rédactionnelles et d'argumentation des candidats pour construire un outil d'aide à la décision. C'est presque déjà une mise en situation.

VII. EXEMPLES DE SUJETS TIRÉS AU SORT AUX ÉPREUVES ORALES

1) CONCOURS EXTERNE

Épreuves avec le jury

Conversation avec le jury

- Ils vont tuer la radio
Libération, 2 janvier 2018
- Des libraires manifestent devant Amazon à Amiens
Livres hebdo, 4 octobre 2017
- Vincent Kaufmann : «ne pas être contraint de se déplacer sans cesse devient un luxe»
Le Temps, 24 mars 2018
- Vélos responsables ou vélos prédateurs ? Vélib' ou « free floating » ?
The Conversation, 21 février 2018
- Sociologie: pour en finir avec les idéologues
Le Point, 29 septembre 2017
- Réseaux sociaux : le retour du tribal ?
Le Point, 31 janvier 2018
- Que devons-nous aux Lumières ?
Le Point, 20 mars 2018
- Prenons soin du langage
Libération, 26 février 2018

- Le dernier mot
Le Monde, 18 février 2018
- Comment Macron veut faire du français la troisième langue la plus parlée au monde
Le Figaro, 21 mars 2018
- L'absence d'ambition culturelle, une critique récurrente
Le Monde, 21 mars 2018
- Enseignement supérieur : pour quoi faire ?
Futuribles, 26 avril 2018
- La faiblesse des alternatives à l'expérimentation animale
Libération, 23 mars 2018
- Les monuments nationaux (CMN) lancent, eux aussi, leur incubateur de start-up
L'usine Digitale, 15 décembre 2017
- Bodyguard, une application française pour protéger les Youtubeurs de la haine en ligne
Le Figaro, 22 février 2018
- La Halle civique, laboratoire de la démocratie participative à Paris
Le Monde, 13 mars 2018
- Tim Berners-Lee, le père du Web, appelle à réguler les grandes plates-formes
Le Monde, 12 mars 2018
- Street art : Banksy envahit Paris par surprise, la chasse aux trésors est ouverte
Télérama, 23 juin 2018

Entretien sur la motivation professionnelle :

- Polémique autour d'une piscine réservée aux femmes
L'Alsace, 18 août 2017
- Cette censure qui ne dit pas son nom !
La Dépêche, 17 novembre 2017
- A Grenoble, les salariés de la maison de la culture se mettent en grève
Libération, 13 décembre 2017
- Enceinte, une soprano perd son rôle et relance le débat sur les discriminations pendant la grossesse
Marie Claire, 26 avril 2018
- L'âge, facteur de discrimination le plus lourdement ressenti au travail
L'Express, 18 octobre 2018
- Douze référents « laïcité » aident les agents à se positionner
La Gazette des communes, 12 février 2018
- Les premiers pas poussifs du référent déontologue
La Gazette des communes, 11 avril 2018
- Le logiciel ne permet pas de s'attaquer au problème central du plafond de verre des salaires
Le Monde, 9 mars 2018
- Intelligence artificielle : naissance du « manager augmenté »
Le Monde, 13 mars 2018
- Emploi & Handicap : pour des entreprises plus inclusives
Le Monde, 12 mars 2018
- Peut-on privatiser son ordinateur professionnel ?
Le Monde, 21 mars 2018
- Les managers sont-ils aussi ouverts à la différence qu'ils l'affirment ?
Le Monde, 16 mars 2018
- Les femmes sont l'actif le plus silencieux de l'entreprise
Le Monde, 8 mars 2018
- Le MOOC, nouvel outil de formation professionnelle
Le Monde, 9 octobre 2018
- « Les écoles manquent à leur raison d'être en n'apprenant pas à être créatif »
Le Monde, 9 février 2018
- Redonner du sens à l'action publique par la co-construction
La Gazette des Communes, 26 juillet 2018

- Pour Paul Duan, le service public de demain sera citoyen
La Gazette des Communes, 18 juin 2018
- Management : les leaders libérateurs d'entreprise sont-ils saint-simoniens ?
Le Monde, 30 août 2017

Épreuve de langues (1^{ère} partie)

Allemand :

- Literatur kann eine Rache sein-Einige Anmerkungen zur Adjektivliteratur
Die Zeit, 8 août 2018

Anglais :

- The UK's air pollution crisis hits the poor hardest - and Brexit will make things worse
Huffingtonpost.co.uk, 21 juin 2018
- How a half-educated tech elite delivered us into chaos
The Guardian, 19 novembre 2017
- War denying millions of children an education
The Guardian, 12 juillet 2013
- Massachusetts allows school to continue with electric shocks
The Guardian, 12 juillet 2018
- Fortnite fever: now players can get a university scholarship or filthy rich
The Guardian, 23 mai 2018
- Do libraries run by volunteers check out?
The Guardian, 25 juin 2018
- The borrowers: why Finland's cities are havens for library lovers
The Guardian, 15 mai 2018
- Libraries change lives. They should be protected at all costs
The Guardian, 5 août 2018
- How weak schools serve Trump's agenda
The Guardian, 5 septembre 2018
- Working-class lecturers should come out of the closet
The Guardian, 10 septembre 2018

Espagnol :

- La exposición 'de a pie' como una forma de construir memoria
El Tiempo, 27 juillet 2018
- Paula Moreno: una mujer poderosa
El Tiempo, 24 juillet 2018

Italien :

- Di Maio: i giornali screditano il M5S. «Ora una legge per gli editori puri»
Il Sole 24 Ore, 10 septembre 2018
- I grillini contro il sovranista per smarcarsi da Salvini
La Stampa, 11 septembre 2018
- La cultura usa e getta
La Stampa, 9 novembre 2017

Latin (traduction écrite) :

- Traduction depuis un extrait du texte Les Métamorphoses d'Ovide

Épreuve de langues (2^e partie)

Allemand :

- Deutscher Kulturkampf um das preisgebundene Buch
Neue Zürcher Zeitung, 30 mai 2018
- Gegen das Vergessen
Wiesbadener Kurier, 13 juin 2018
- «Will etwas anstellen mit meiner Zeit»; Josia Jourdan (15) aus Muttentz hat sich als Buchblogger schon früh einen Namen gemacht
Basler Zeitung, 3 septembre 2018
- Lese-Paradies von morgens bis abends
Neue Westfälische, 7 septembre 2018

Anglais :

- Special needs funding at crisis point, say school leaders
The Guardian, 5 septembre 2018
- One child in every 25 in final year of primary school is acutely obese
The Guardian, 24 juillet 2018
- If teachers can't have better pay, give them rail tickets or capped rents
The Guardian, 14 août 2018
- France to ban mobile phones in schools from September
The Guardian, 11 décembre 2017
- We are now an indoor generation: this is the impact it has on our wellbeing
huffingtonpost.co.uk, 15 mai 2018
- Bank of England economist warns 'large swathes' of jobs at risk from AI
The Independent, 20 août 2018
- Final say: leading disability campaigners back the independent's call for a referendum on Brexit deal
The Independent, 12 août 2018

Espagnol :

- La biblioteca roja
Página 12, 27 mars 2017
- Cataluña en La Rural
Página 12, 31 août 2018
- Proyecto "leer te hace libre" instala bibliotecas en las cárceles
El Mercurio, 27 septembre 2012
- La biblioteca de libros abandonados
El País, 1er août 2018
- Cancillería entrega documentos desclasificados a la Comisión de la Verdad
La Razón Digital, 24 juillet 2018
- El Cervantes de Montero impulsará las distintas lenguas y culturas españolas
La Voz de Galicia, 24 juillet 2018
- Crítica de «Llenos de vida»: La comedia humana. Agnès Jaoui y Jean-Pierre Bacri se ponen al frente de este evocativo filme francés
ABC, 27 juillet 2018

2) CONCOURS INTERNE

Épreuves avec le jury

Conservation avec le jury :

- Accessibilité numérique : les collectivités vont devoir s'y mettre
La Gazette des Communes, 11 janvier 2018

- Trois sujets de réflexion des bibliothécaires éclairés par l'Observatoire de la lecture publique
La Gazette des Communes, 2 novembre 2017
- Identifier la vision du travail de la génération Z
La Lettre de Cadre Territorial, 16 mars 2018
- L'Etat ralentira-t-il la numérisation « forcée » des services publics ?
Le Courrier des Maires, 8 janvier 2018
- L'exploration du monde, une aventure inépuisable
La Croix, 12 décembre 2017
- Langues : cessons d'avoir peur du « tout-anglais »
Les Echos, 16 février 2018
- Phobies scolaires : comment s'y attaquer ?
Le Monde, 15 septembre 2014
- « Black Panther » et afrofuturisme
Le Monde Diplomatique, juin 2018
- Femmes et hommes face au renoncement aux soins
La Santé en action, septembre 2017
- La francophonie, instrument controversé de soft power
Challenges, 22 février 2018

Entretien sur la motivation professionnelle :

- L'Etat va aider les bibliothèques à ouvrir plus longtemps
Les Echos, 22 février 2018
- La littérature jeunesse fait tomber les barrières dans les quartiers populaires
L'Humanité, 29 novembre 2017
- Des bibliothécaires évaluent l'impact du numérique dans leurs établissements
Livres Hebdo, 18 mars 2018
- Débrayage des bibliothèques à Nantes, contre l'ouverture le dimanche
ActuaLitté, 24 mars 2018
- Fab labs : l'esprit « bidouille » gagne les bibliothèques
La Gazette des Communes, 9 janvier 2018
- Accueil des migrants : le rôle méconnu des bibliothèques
La Gazette des Communes, 19 février 2018
- « Concevoir les services de bibliothèques à l'échelle des bassins de vie », Dominique Lahary
La Gazette des Communes, 26 février 2018
- Pourquoi brûle-t-on des bibliothèques ?
ArchiMag, 14 mars 2018
- Transformations managériales à l'étude
Le Monde, 7 mars 2018
- La génération Y révolutionne le travail
Le Monde, 15 février 2018

Épreuve de langues

Allemand :

- Nostalgie: Sehnsucht nach Retrotopia
Die Zeit, 30 août 2018

Anglais :

- Bradford council washes its hands of 14 libraries after 'devastating' budget cuts
The Guardian, 26 février 2016
- Agenda: How public libraries have a vital role in boosting the health and wellbeing of Scots
Herald Scotland, 17 février 2018
- Glasgow Women's Library: Preserving women's history is our bread and butter
Herald Scotland, 6 mars 2018

- Risotto, robotics and virtual reality: how Canada created the world's best libraries
The Guardian, 15 juin 2018
- The borrowers: why Finland's cities are havens for library lovers
The Guardian, 15 mai 2018
- Do libraries run by volunteers check out?
The Guardian, 25 juin 2018
- The Glasgow Women's Library: The museum bringing women to the forefront of history and the future
The Independent, 9 juillet 2018

Espagnol :

- Suspendida una obra de teatro sobre la historia de Canadá por no incluir a actores indígenas. La compañía de Robert Lepage anunció la cancelación de 'Kanata', pieza que aborda la relaciones entre blancos y nativos
El País, 28 juillet 2018

Italien :

- Gli errori del governo e le illusioni dei «gufi»
Il Corriere della sera, 2 août 2018

VIII. COMMENTAIRES DES CORRECTEURS ET CORRECTRICES ET EXAMINATEURS ET EXAMINATRICES AUX ÉPREUVES ORALES

1) CONCOURS EXTERNE

• Anglais

Les candidats sont globalement bien préparés à l'exercice de la traduction (avec ou sans préparation).

Pour la 1^{ère} partie, les examinatrices ont pu constater des lacunes lors des réponses aux questions sur la grammaire et le lexique. Il semblerait que le temps de préparation ait été utilisé uniquement pour rédiger la traduction en négligeant souvent la problématisation et l'exploitation du texte.

Dans la 2^e partie, le niveau d'expression a été très hétérogène.

Les candidats étaient dans d'excellentes conditions pour passer leurs épreuves.

• Allemand

Dans la 1^{ère} partie, il a été démontré de bonnes connaissances du contexte germanophone et une belle réactivité aux questions.

Concernant la 2^e partie, par contre, les prestations ont été globalement décevantes. Il est à regretter que les candidats préparent peu voire pas du tout cette épreuve mais aussi qu'ils ne connaissent pas le lexique lié à leur future spécialité.

• Espagnol

Malgré la difficulté (lexique, temps, structures idiomatiques), les candidats ont cependant montré leur volonté de s'exprimer et quelques-uns possédaient des connaissances culturelles même s'ils n'appartenaient pas au domaine professionnel de l'épreuve.

• Italien :

De très bons candidats se sont présentés.

La traduction était plutôt satisfaisante malgré quelques hésitations dans l'expression. Il y a eu une bonne compréhension dans l'ensemble, voire pour certains d'excellentes connaissances de l'actualité italienne.

• Latin

Les copies étaient plutôt moyennes : un manque de culture générale et parfois des erreurs de syntaxe.

2) CONCOURS INTERNE

• Anglais

Des candidats bien préparés mais quelques-uns avaient peu de connaissances du système des bibliothèques dans le monde anglophone.

Du point de vue de la traduction, le niveau a été satisfaisant voire parfois très bon.

• Allemand

Le niveau linguistique était un peu juste mais des candidats ont su démontrer des connaissances sur l'actualité germanique.

• Espagnol

Un excellent niveau a été constaté : une maîtrise de la langue et une richesse de la réflexion soutenue par une très bonne culture générale.

• Italien :

Une bonne compréhension a été relevée malgré quelques petites faiblesses au niveau du lexique et des idiomatiques.

DONNÉES STATISTIQUES

I. POSTES OUVERTS AUX CONCOURS

Concours externe : 12 postes

Concours interne : 6 postes

Soit un total de 18 postes

II. CANDIDATS INSCRITS

	Externe	Interne	TOTAL
PARIS	105	43	148
BORDEAUX	31	4	35
RENNES	22	5	27
LYON	50	12	62
STRASBOURG	19	3	22
LA RÉUNION	2	1	3
MARTINIQUE	4	2	6
TOTAL	233	70	303

III. CANDIDATS ADMIS À CONCOURIR

	Externe	Interne	TOTAL
PARIS	103	39	142
BORDEAUX	31	3	34
RENNES	22	5	27
LYON	50	11	61
STRASBOURG	19	3	22
LA RÉUNION	2	1	3
MARTINIQUE	4	2	6
TOTAL	231	64	295

IV. CANDIDATS PRÉSENTS

JOUR 1

	Externe	Interne	TOTAL
PARIS	62	27	89
BORDEAUX	24	2	26
RENNES	9	5	14
LYON	32	7	39
STRASBOURG	10	1	11
LA RÉUNION	2	1	3
MARTINIQUE	3	0	3
TOTAL	142	43	185

JOUR 2

	Externe	Interne	TOTAL
PARIS	62	26	88
BORDEAUX	24	2	26
RENNES	9	4	13
LYON	31	7	38
STRASBOURG	10	1	11
LA RÉUNION	2	1	3
MARTINIQUE	3	0	3
TOTAL	141	41	182

V. PROFIL DES CANDIDATS INSCRITS

SEXE

	Externe	Interne	TOTAL
HOMME	70	25	95
FEMME	163	45	208
TOTAL	233	70	303

ÂGE

	Externe	Interne	TOTAL
Moins de 25 ans	41	0	41
25 - 29 ans	75	0	75
30 - 34 ans	46	8	54
35 - 39 ans	34	21	55
40 - 44 ans	18	20	38
45 - 49 ans	13	11	24
50 - 54 ans	4	9	13
55 ans et plus	2	1	3
TOTAL	233	70	303

NIVEAU D'ÉTUDES

	Externe	Interne	TOTAL
BAC	0	4	4
BAC+2	0	3	3
BAC+3	29	21	50
BAC+4	44	17	61
BAC+5 OU PLUS	160	25	185
TOTAL	233	70	303

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

	Externe	Interne	TOTAL
AUVERGNE RHÔNE-ALPES	31	5	36
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ	5	1	6
BRETAGNE	13	3	16
CENTRE-VAL DE LOIRE	5	0	5
GRAND EST	18	4	22
HAUTS DE FRANCE	7	9	16
ILE-DE-FRANCE	81	24	105
NORMANDIE	8	2	10
NOUVELLE AQUITAINE	23	4	27
OCCITANIE	15	4	19
PAYS DE LA LOIRE	5	1	6
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	16	9	25
GUADELOUPE	1	0	1
GUYANE	0	1	1
MARTINIQUE	2	1	3
POLYNÉSIE FRANÇAISE	0	1	1
LA RÉUNION	2	1	3
BELGIQUE	1	0	1
TOTAL	233	70	303

VI. PROFIL DES CANDIDATS ADMIS À CONCOURIR

SEXE

	Externe	Interne	TOTAL
HOMME	69	22	91
FEMME	162	42	204
TOTAL	231	64	295

ÂGE

	Externe	Interne	TOTAL
Moins de 25 ans	41	0	41
25 - 29 ans	75	0	75
30 - 34 ans	46	7	53
35 - 39 ans	33	20	53
40 - 44 ans	17	17	34
45 - 49 ans	13	10	23
50 - 54 ans	4	9	13
55 ans et plus	2	1	3
TOTAL	231	64	295

NIVEAU D'ÉTUDES

	Externe	Interne	TOTAL
BAC	0	4	4
BAC+2	0	3	3
BAC+3	29	19	48
BAC+4	44	14	58
BAC+5 OU PLUS	158	24	182
TOTAL	231	64	295

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

	Externe	Interne	TOTAL
AUVERGNE RHÔNE-ALPES	31	5	36
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ	5	1	6
BRETAGNE	13	3	16
CENTRE-VAL DE LOIRE	5	0	5
GRAND EST	18	4	22
HAUTS DE FRANCE	6	9	15
ILE-DE-FRANCE	80	22	102
NORMANDIE	8	2	10
NOUVELLE AQUITAINE	23	3	26
OCCITANIE	15	4	19
PAYS DE LA LOIRE	5	1	6
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	16	6	22
GUADELOUPE	1	0	1
GUYANE	0	1	1
MARTINIQUE	2	1	3
POLYNÉSIE FRANÇAISE	0	1	1
LA RÉUNION	2	1	3
BELGIQUE	1	0	1
TOTAL	231	64	295

VII. PROFIL DES CANDIDATS PRÉSENTS

SEXE

	Externe	Interne	TOTAL
HOMME	41	14	55
FEMME	101	29	130
TOTAL	142	43	185

ÂGE

	Externe	Interne	TOTAL
Moins de 25 ans	30	0	30
25 - 29 ans	48	0	48
30 - 34 ans	21	7	28
35 - 39 ans	24	15	39
40 - 44 ans	8	12	20
45 - 49 ans	7	7	14
50 - 54 ans	3	2	5
55 ans et plus	1	0	1
TOTAL	142	43	185

NIVEAU D'ÉTUDES

	Externe	Interne	TOTAL
BAC	0	1	1
BAC+3	17	15	32
BAC+4	30	9	39
BAC+5 OU PLUS	95	18	113
TOTAL	142	43	185

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

	Externe	Interne	TOTAL
AUVERGNE RHÔNE-ALPES	23	4	27
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ	2	0	2
BRETAGNE	7	3	10
CENTRE VAL DE LOIRE	2	0	2
GRAND EST	10	2	12
HAUTS DE FRANCE	5	7	12
ILE-DE-FRANCE	51	17	68
NORMANDIE	4	1	5
NOUVELLE AQUITAINE	15	2	17
OCCITANIE	11	1	12
PAYS DE LA LOIRE	0	1	1
PROVENCE -ALPES -CÔTE D'AZUR	7	3	10
GUADELOUPE	1	0	1
MARTINIQUE	2	0	2
POLYNÉSIE FRANÇAISE	0	1	1
LA RÉUNION	2	1	3
TOTAL	142	43	185

VIII. ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ

1) NOTES OBTENUES PAR ÉPREUVES

• CONCOURS EXTERNE

COMPOSITION DE CULTURE GÉNÉRALE (COEF.3)

	Présents	Admissibles	Lauréats
Moyenne	7,73	11,81	12,55
Note maximum	16	16	16
Note minimum	0	9	9
Note supérieure à 10	25	20	10
Note éliminatoire	21	-	-

NOTE DE SYNTHÈSE (COEF.3)

	Présents	Admissibles	Lauréats
Moyenne	9,80	12,62	12,64
Note maximum	14,5	14,5	14
Note minimum	0	9,5	10,5
Note supérieure à 10	67	24	11
Note éliminatoire	6	-	-

• CONCOURS INTERNE

COMPOSITION DE CULTURE GÉNÉRALE (COEF.3)

	Présents	Admissibles	Lauréats
Moyenne	8,79	10,53	10,64
Note maximum	14	14	11,5
Note minimum	2	8	9,5
Note supérieure à 10	8	7	4
Note éliminatoire	2	-	-

NOTE DE SYNTHÈSE (COEF.3)

	Présents	Admissibles	Lauréats
Moyenne	9,94	13,03	12,79
Note maximum	16	16	14
Note minimum	0	10,5	11
Note supérieure à 10	21	15	7
Note éliminatoire	3	-	-

2) MOYENNES GÉNÉRALES PAR CONCOURS

	Présents	Admissibles	Lauréats
Externe	8,76	12,21	12,59
Interne	9,35	11,78	11,71

3) RÉSULTATS D'ADMISSIBILITÉ

66 points soit une moyenne de 11 / 20 pour le concours externe

Soit 26 candidats admissibles

61,5 points soit une moyenne de 10,25 / 20 pour le concours interne

Soit 15 candidats admissibles

IX. CANDIDATS ADMISSIBLES

	Externe	Interne	TOTAL
PARIS	9	9	18
BORDEAUX	8	1	9
RENNES	1	1	2
LYON	7	3	10
STRASBOURG	1	0	1
LA RÉUNION	0	1	1
TOTAL	26	15	41

X. PROFIL DES CANDIDATS ADMISSIBLES

SEXE

	Externe	Interne	TOTAL
HOMME	5	5	10
FEMME	21	10	31
TOTAL	26	15	41

ÂGE

	Externe	Interne	TOTAL
Moins de 25 ans	10	0	10
25 - 29 ans	9	0	9
30 - 34 ans	2	3	5
35 - 39 ans	3	5	8
40 - 44 ans	2	4	6
45 - 49 ans	0	3	3
TOTAL	26	15	41

NIVEAU D'ÉTUDES

	Externe	Interne	TOTAL
Bac+3	0	3	3
Bac+4	7	4	11
Bac+5 ou plus	19	8	27
TOTAL	26	15	41

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

	Externe	Interne	TOTAL
AUVERGNE RHÔNE-ALPES	5	1	6
BRETAGNE	1	0	1
GRAND EST	1	0	1
ILE-DE-FRANCE	10	9	19
NOUVELLE AQUITAINE	5	1	6
OCCITANIE	3	1	4
PAYS DE LA LOIRE	0	1	1
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	1	1	2
LA RÉUNION	0	1	1
TOTAL	26	15	41

PRÉPARATION SUIVIE

	Externe	Interne	TOTAL
PRÉPARATION	17	7	24
PAS DE PRÉPARATION	9	8	17
TOTAL	26	15	41

ORGANISME DE FORMATION DE PRÉPARATION (CONCOURS INTERNE)

CNFPT	2
AUTRES	5
TOTAL	7

STRUCTURES D'ORIGINE (CONCOURS INTERNE)

FONCTION PUBLIQUE D'ETAT	5
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE	9
VILLE DE PARIS	1
TOTAL	15

GRADES OU FONCTIONS (CONCOURS INTERNE)

BIBLIOTHÉCAIRE	3
ASSISTANT OU ASSISTANTE DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHÈQUES	2
ATTACHÉ OU ATTACHÉE DE CONSERVATION DU PATRIMOINE	2
ADJOINT OU ADJOINTE DU PATRIMOINE	2
ATTACHÉ OU ATTACHÉE	3
PROFESSEUR OU PROFESSEURE	3
TOTAL	15

XI. ÉPREUVES D'ADMISSION

1) RÉPARTITION DES CANDIDATS ADMISSIBLES SELON LEURS CHOIX DE LANGUES

• CONCOURS EXTERNE

1^{ère} ÉPREUVE D'ADMISSION :
ÉPREUVE DE LANGUES : 1^{re} PARTIE (TRADUCTION ÉCRITE)

Matières	Nb de candidats admissibles
Latin	3
TOTAL	3

1^{ère} ÉPREUVE D'ADMISSION
ÉPREUVE DE LANGUES : 1^{re} PARTIE (TRADUCTION ORALE)

Matières	Nb de candidats admissibles
ALLEMAND	3
ANGLAIS	13
ESPAGNOL	3
ITALIEN	4
TOTAL	23

1^{ère} ÉPREUVE D'ADMISSION
ÉPREUVE DE LANGUES : 2^e PARTIE (TRADUCTION ORALE)

Matières	Nb de candidats admissibles
ALLEMAND	4
ANGLAIS	12
ESPAGNOL	8
ITALIEN	2
TOTAL	20

(8 candidats admissibles n'ont pas participé aux épreuves orales d'admission)

• CONCOURS INTERNE

1^{ère} ÉPREUVE D'ADMISSION :
ÉPREUVE ORALE DE LANGUE VIVANTE

Matières	Nb de candidats admissibles
ALLEMAND	1
ANGLAIS	11
ESPAGNOL	1
ITALIEN	2
TOTAL	15

(5 candidats admissibles n'ont pas participé aux épreuves orales d'admission)

2) NOTES OBTENUES PAR ÉPREUVES

• CONCOURS EXTERNE

1^{ère} ÉPREUVE D'ADMISSION : **ÉPREUVE DE LANGUES (1^{ère} ET 2^e PARTIES) (COEF. 3)**

	Admissibles	Lauréats
MOYENNE	12,44	13,43
NOTE MAXIMUM	17,25	17,25
NOTE MINIMUM	6,5	8,5
NOTE SUPÉRIEURE À 10	14	10
NOTE ÉLIMINATOIRE	0	

2^e ÉPREUVE D'ADMISSION : **CONVERSATION SUR UNE QUESTION DE CULTURE GÉNÉRALE (COEF. 5)**

	Admissibles	Lauréats
MOYENNE	10,22	13
NOTE MAXIMUM	18	18
NOTE MINIMUM	3	10
NOTE SUPÉRIEURE À 10	10	9
NOTE ÉLIMINATOIRE	3	

3^e ÉPREUVE D'ADMISSION : **ENTRETIEN SUR LA MOTIVATION PROFESSIONNELLE (COEF. 4)**

	Admissibles	Lauréats
MOYENNE	11	14,18
NOTE MAXIMUM	17	17
NOTE MINIMUM	4	9
NOTE SUPÉRIEUR À 10	10	10
NOTE ÉLIMINATOIRE	2	

• CONCOURS INTERNE

1^{ère} ÉPREUVE D'ADMISSION : **LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE (COEF. 3)**

	Admissibles	Lauréats
MOYENNE	13,30	14,29
NOTE MAXIMUM	18,5	18,5
NOTE MINIMUM	8,5	10,5
NOTE SUPÉRIEURE À 10	8	7
NOTE ÉLIMINATOIRE	0	

2^e ÉPREUVE D'ADMISSION : **CONVERSATION SUR UNE QUESTION DE CULTURE GÉNÉRALE (COEF. 5)**

	Admissibles	Lauréats
MOYENNE	12,85	14,93
NOTE MAXIMUM	17	17
NOTE MINIMUM	6	11,5
NOTE SUPÉRIEURE À 10	7	7
NOTE ÉLIMINATOIRE	0	

3^e ÉPREUVE D'ADMISSION : ENTRETIEN SUR LA MOTIVATION PROFESSIONNELLE (COEF. 4)

	Admissibles	Lauréats
MOYENNE	11,05	13,43
NOTE MAXIMUM	15	15
NOTE MINIMUM	4	11,5
NOTE SUPÉRIEURE À 10	7	7
NOTE ÉLIMINATOIRE	1	

3) NOTES OBTENUES AUX ÉPREUVES DE LANGUES

• CONCOURS EXTERNE

1^{ère} PARTIE DE L'ÉPREUVE NOTÉE SUR 12

ADMISSIBLES	ÉPREUVE DE TRADUCTION ÉCRITE			
	Moyenne	Note maximum	Note minimum	Nb candidats notés
LATIN	6,75	7	6,5	2

LAURÉATS	ÉPREUVE DE TRADUCTION ÉCRITE			
	Moyenne	Note maximum	Note minimum	Nb candidats notés
LATIN	7	7	7	1

ADMISSIBLES	ÉPREUVE DE TRADUCTION ORALE			
	Moyenne	Note maximum	Note minimum	Nb candidats notés
ALLEMAND	11	11	11	1
ANGLAIS	7,78	10,25	5	10
ESPAGNOL	9,75	10	9,5	2
ITALIEN	10,33	12	9	3

LAURÉATS	ÉPREUVE DE TRADUCTION ORALE			
	Moyenne	Note maximum	Note minimum	Nb candidats notés
ALLEMAND	11	11	11	1
ANGLAIS	8	10,25	5,5	16
ESPAGNOL	10	10	10	1
ITALIEN	10,5	12	9	2

2^e PARTIE DE L'ÉPREUVE NOTÉE SUR 8

ADMISSIBLES	ÉPREUVE DE TRADUCTION ORALE			
	Moyenne	Note maximum	Note minimum	Nb candidats notés
ALLEMAND	3,13	5,5	1,5	4
ANGLAIS	4,18	5,75	2	7
ESPAGNOL	4,21	7	2	7

LAURÉATS	ÉPREUVE DE TRADUCTION ORALE			
	Moyenne	Note maximum	Note minimum	Nb candidats notés
ALLEMAND	4,75	5,5	4	2
ANGLAIS	5,05	5,75	4	5
ESPAGNOL	4	5	3	4

• CONCOURS INTERNE

ADMISSIBLES	ÉPREUVE DE LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE			
	Moyenne	Note maximum	Note minimum	Nb candidats notés
ALLEMAND	10	10	10	1
ANGLAIS	12,86	16	8,5	7
ESPAGNOL	18,5	18,5	18,5	1
ITALIEN	14,5	14,5	14,5	1

LAURÉATS	ÉPREUVE DE LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE			
	Moyenne	Note maximum	Note minimum	Nb candidats notés
ANGLAIS	13,58	16	10,5	6
ESPAGNOL	18,5	18,5	18,5	1

4) MOYENNES GÉNÉRALES PAR CONCOURS

	Admissibles	Lauréats
EXTERNE	11,22	13,54
INTERNE	12,40	14,21

5) RÉSULTATS D'ADMISSION

203 points soit une moyenne de **11,28 / 20** pour le **concours externe**

Soit 11 candidats admis

210 points soit une moyenne de **11,67 / 20** pour le **concours interne**

Soit 7 candidats admis

XII. LAURÉATS

RÉPARTITION DES CANDIDATS SELON LEURS CHOIX DE LANGUES

• Concours externe

1^{ère} ÉPREUVE D'ADMISSION

ÉPREUVE DE LANGUES : 1^{ère} PARTIE (TRADUCTION ÉCRITE)

Matières	Nb de candidats
LATIN	1
TOTAL	1

1^{ère} ÉPREUVE D'ADMISSION

ÉPREUVE DE LANGUES : 1^{ère} PARTIE (TRADUCTION ORALE)

Matières	Nb de candidats
ALLEMAND	1
ANGLAIS	6
ESPAGNOL	1
ITALIEN	2
TOTAL	10

1^{ère} ÉPREUVE D'ADMISSION
 ÉPREUVE DE LANGUES : 2^e PARTIE (TRADUCTION ORALE)

Matières	Nb de candidats
ALLEMAND	2
ANGLAIS	5
ESPAGNOL	4
TOTAL	11

• **Concours interne**

1^{ère} ÉPREUVE D'ADMISSION
 ÉPREUVE ORALE DE LANGUE VIVANTE

Matières	Nb de candidats
ANGLAIS	6
ESPAGNOL	1
TOTAL	7

XIII. PROFIL DES LAURÉATS

SEXE

	Externe	Interne	TOTAL
HOMME	2	3	5
FEMME	9	4	13
TOTAL	11	7	18

ÂGE

	Externe	Interne	TOTAL
Moins de 25 ans	5	0	5
25 - 29 ans	4	0	4
30 - 34 ans	2	1	3
35 - 39 ans	0	3	3
40 - 44 ans	0	1	1
45 - 49 ans	0	2	2
TOTAL	11	7	18

NIVEAU D'ÉTUDES

	Externe	Interne	TOTAL
BAC+3	0	1	1
BAC+4	5	2	7
BAC+5 OU PLUS	6	4	10
TOTAL	11	7	18

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

	Externe	Interne	TOTAL
AUVERGNE RHÔNE-ALPES	2	1	3
ILE-DE-FRANCE	4	4	8
NOUVELLE AQUITAINE	2	0	2
OCCITANIE	2	1	3
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	1	1	2
TOTAL	11	7	18

PRÉPARATION SUIVIE

	Externe	Interne	TOTAL
PRÉPARATION	8	5	13
PAS DE PRÉPARATION	3	2	5
TOTAL	11	7	18

ORGANISME DE FORMATION DE PRÉPARATION (CONCOURS INTERNE)

Autres	3
CNFPT	2
TOTAL	5

STRUCTURES D'ORIGINE (CONCOURS INTERNE)

FONCTION PUBLIQUE D'ETAT	1
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE	5
VILLE DE PARIS	1
TOTAL	7

GRADES OU FONCTIONS (CONCOURS INTERNE)

ASSISTANT OU ASSISTANTE DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHÈQUES	1
ATTACHÉ OU ATTACHÉE DE CONSERVATION DU PATRIMOINE	2
ADJOINT OU ADJOINTE DU PATRIMOINE	1
ATTACHÉ OU ATTACHÉE	2
PROFESSEUR OU PROFESSEURE	1
TOTAL	7

CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
80, RUE DE REUILLY - CS 41232 - 75578 PARIS CEDEX 12
TÉL. : 01 55 27 44 00 - FAX : 01 55 27 44 01
WWW.CNFPT.FR

Certification ISO 9001/2015
Élaboration et organisation
des concours et examens pour le recrutement
des cadres A+ de la fonction publique territoriale

